



Reims, le 3 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale du 27 juin 2025

L'association Symbiose, pour des Paysages de Biodiversité, a tenu son assemblée générale à Lametz (Ardennes) le vendredi 27 juin, là où un des projets de l'association est déployé : instaurer des structures d'hydraulique douce dans les Ardennes.

Des projets de Trames bleues* et Trames vertes**

Les différents projets conduits par Symbiose en 2024 ont été présentés, avec un focus particulier sur trois projets déjà bien engagés depuis 2023 :

-Trame bleue : Déploiement d'aménagements d'hydraulique douce pour lutter contre l'érosion (Ardennes) sur les bassins versants des ruisseaux de Longwé et de Lametz (territoire des Crêtes pré-ardennaises). Ces bassins versants (6 700 ha) se caractérisent par un relief accidenté. Les populations locales souffrent des nuisances dues aux ruissellements excessifs. Les sols s'érodent lors des épisodes pluvieux. La petite faune de plaine est devenue plus rare. L'objectif du projet est de réduire l'érosion des sols et de la biodiversité. Six agriculteurs volontaires se sont engagés en 2023, via la signature d'un CPSE (Contrat de Prestation pour Services Environnementaux) sur cinq ans, pour implanter 265 mètres linéaires (ml) de fascines, 1 180 ml de haies et 2,2 ha de bandes enherbées. Les semis de bande enherbées et les travaux d'implantation des haies et des fascines démarrés en 2023 se sont terminés en 2024.

- Trame bleue : Valorisation des mares du Chaourçois (Aube)

14 agriculteurs volontaires mettent en place des bonnes pratiques d'entretien de 30 mares situées sur leur exploitation, au profit de la biodiversité, en contrepartie d'un paiement pour services environnementaux rendus (CPSE). Avec le réchauffement climatique, ces mares et leur écosystème risquent de disparaître. Au printemps 2024, un diagnostic technique réalisé par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Sud Champagne a montré la nécessité de conduire certains travaux (reprofilage des berges, curage, réouverture du milieu). La pluviométrie abondante de l'année les a repoussés à 2025. Les premiers travaux vont démarrer cet automne sur neuf mares prioritaires avec notamment le concours d'un lycée forestier.

- Trame verte : création et restauration de la Trame verte au Sud de Châlons-en-Champagne (Marne) sur 11 communes caractérisées par une pauvreté en éléments structurants paysagers. Ce projet capitalise sur les actions et la méthode du projet Trame verte conduit sur le territoire de Tilloy-et-Bellay (Marne) de 2015 à

2021. Il s'appuie sur l'implication des agriculteurs pour planter des haies et créer ou restaurer des mares. Pour l'instant, treize exploitants se sont engagés dans le projet. 5,2 ha de jachère fleurie ont été semés et 13 km de haie (dont 10 km avec un mélange agrifaune en pied de haie) ont été implantés à l'automne 2024. 8,4 km de haie supplémentaires sont prévus cet automne. Trois exploitants se sont également engagés pour créer cinq mares et en restaurer deux existantes.

Retrouvez plus de détails sur ces trois projets et sur tous nos projets dans notre **rapport d'activité 2024** : <https://www.symbiose-biodiversite.com/wp-content/uploads/2025/04/Rapport-dactivites-2024-numerique-page-a-page.pdf>

Perspectives

Benoit Collard, secrétaire général de Symbiose, a également présenté deux nouveaux projets démarrés cette année :

-un **Parcours de formation à la biodiversité** alliant présentation en salle, formation en ligne et sortie sur le terrain pour apporter aux agriculteurs des connaissances sur la biodiversité, les aménagements agro-écologiques et leur entretien. L'objectif est de guider les participants de l'idée à la concrétisation d'un projet d'aménagements favorables à la biodiversité. La première session a eu lieu en avril-mai avec une dizaine de stagiaires.

-le **Projet QualiSoc** : une thèse en partenariat avec l'URCA (Université Reims-Champagne-Ardenne) démarrée ce printemps pour trois ans dont l'objectif est d'étudier l'impact de différentes pratiques de culture et des haies installées depuis 10 à 20 ans sur la qualité biologique des sols en Champagne crayeuse.

En conclusion

« Notre objectif est de faire travailler ensemble des acteurs de divers horizons (agricoles, non agricoles, publics, privés...) pour associer nos connaissances et compétences au profit de la biodiversité, a rappelé Hervé Lapie, président de Symbiose, en conclusion. C'est une vraie richesse pour notre territoire. Dans tous nos projets, il y a également un aspect "recherche et innovation" avec notamment un suivi écologique car l'agriculteur a besoin de connaître les bénéfices des aménagements qu'il met en place. Il nous faut également poursuivre notre collaboration avec l'Université car nous avons besoin de leurs connaissances scientifiques comme eux ont besoin de notre connaissance du terrain. »

La partie statutaire s'est poursuivie par une visite sur le terrain des aménagements réalisés (fascine, haie, bande enherbée) par les agriculteurs engagés dans le projet "Déployer des structures d'hydraulique douce", commentée par Adrien Demauljean de la chambre d'agriculture des Ardennes.

* Une Trame bleue est un réseau formé de continuités écologiques aquatiques et humides (cours d'eau, zones humides...) hors milieu marin.

** Une Trame verte est un réseau formé de continuités écologiques terrestres.

A PROPOS

Créée en mars 2012, Symbiose rassemble une grande diversité d'acteurs du territoire champardennais (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs)

Reconnue association de protection de l'environnement et d'intérêt général, Symbiose se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle s'appuie sur les compétences de chacun des acteurs pour mettre en œuvre des projets de gestion concertée de la biodiversité sur le territoire.

L'action de Symbiose s'articule autour de trois axes :

Expérimenter : Acquérir des références scientifiques et agronomiques par la mise en place de nouvelles pratiques (fauchage raisonné des bords de chemins, fauche différenciée de bandes de luzerne...) et d'aménagements (haies, bandes enherbées, buissons...), ainsi que le suivi d'indicateurs (oiseaux, abeilles, flore, faune sauvage, auxiliaires de cultures...).

Accompagner : Proposer aux agriculteurs, collectivités, propriétaires fonciers et entreprises, des actions et des aménagements simples afin d'assurer un développement durable du territoire en alliant performances économiques et performances environnementales.

Communiquer via la création de supports d'information, la participation à des événements professionnels et grand public (foires, salons, colloques...), ou encore l'intervention dans les établissements scolaires.

Pour en savoir plus : www.symbiose-biodiversite.com/

Contact Presse : Chantal URVOY (06 33 13 37 55)